

LE CLIN D'OEIL municipal



« Dans ce temps-là », il y avait de la neige. « Dans ce temps-là », il faisait froid. « Dans ce temps-là », toute la famille se réunissait à la maison pour le réveillon APRÈS la messe de minuit. « Dans ce temps-là », la messe était à minuit. Et, en plus, il y en avait trois d'affilée, la messe de minuit, la messe de l'aurore et la messe de jour! Croyez-le ou non, chez nous, on assistait aux trois et l'église était pleine!

Nous avons tous des souvenirs de Noël qui font sourire, rire ou pleurer. Certains retrouvent leur cœur d'enfant durant cette période, d'autres ont hâte que ça passe au plus vite. Noël n'a pas la même consonance pour tout le monde parce que nous sommes tous différents et que nos expériences de vie sont différentes.

Permettez-moi ici de partager avec vous un des mes bons souvenirs de « ce temps-là ».

Dans ce temps là!

En ce 25 décembre de 1952, l'esprit est à la fête au 1285, rue Davidson. Le repas n'attend qu'à être réchauffé, la maison est toute décorée et nous partons à 11 heures et quart (on ne disait pas encore 23h15) avec la parenté pour être certains d'avoir de la place à l'église. Il ne faut pas manquer le Minuit chrétien! Vers 2h30, nous revenons enfin à la maison pour réveillonner et ouvrir nos cadeaux.

Quelle surprise nous attend : la chatte a ouvert la porte en sautant sur la clenche (c'est vieux ce genre de poignée de porte...) le poêle à bois est pratiquement éteint, la maison est glaciale et le prélat a roulé sous le choc du changement de température!

Je revois encore l'étonnement de mes parents et les rires qu'avait suscité l'exploit de notre chatte acrobate. En un rien de temps, la maison est redevenue confortable, le repas a comblé nos appétits et les cadeaux emballés avec amour et attention ont réchauffé les cœurs.

À l'approche de ce temps de l'année où l'on souhaite tous retrouver les joies de l'enfance, je vous souhaite, en mon nom et au nom des membres du Conseil municipal, un Noël inoubliable, beaucoup de santé et beaucoup d'amour!

Nicole Davidson, mairesse

LOISIRS ET CULTURE

PRÊTS POUR la neige!



n'attendent plus que les visiteurs.

Le chalet d'accueil Anne-Piché, où sont déjà en vente les forfaits-saison, est ouvert toutes les fins de semaine depuis le 13 novembre. Évitez la cohue, achetez votre forfait avant la fin de la journée du 5 décembre et courez la chance de le gagner!

Nouveau cette année : tarif préférentiel sur les forfaits pour les 65 ans et plus.

L'automne a été occupé au parc régional avec la préparation des sentiers. La corvée de nettoyage du 23 octobre a été suivie de travaux d'aménagement à certains endroits pour sécuriser les pistes, et les nouveaux relais Merrell, construits au cœur de la forêt,

La tarification complète Hiver 2010-2011 est disponible au chalet d'accueil, auprès des divers services municipaux et sur www.parcregionaldufresne.com.

Ouverture officielle le samedi 11 décembre. À vos skis!

NOËL au village



Le Père Noël et sa ménagerie feront halte rue de l'Académie et à l'école Ste-Marie, le **samedi 18 décembre, de 16h30 à 18h30**.

Bricolage, animation intérieure et extérieure, conte autour du feu, tours de poney et de carriole et présence de petits animaux.

Ne manquez pas ce rendez-vous familial annuel où petits et grands se laissent prendre par la magie des Fêtes.

SERVICES MUNICIPAUX DURANT LES FÊTES

MAIRIE : Fermé - 24 décembre au 4 janvier inclusivement
BIBLIOTHÈQUE : Ouvert - 23, 29 et 30 décembre, 15h-17h - 28 décembre et 4 janvier, 15h-20h
Fermé - 24 au 27 décembre & 30 décembre au 3 janvier incl.

STATIONNEMENT INTERDIT
dans les rues de minuit à 8h,
du 15 novembre au 15 avril.

COMMENT JOINDRE les services municipaux

MAIRIE
2579, rue de l'Église, Val-David
Tél. : 819.322.2900
Télé. : 819.322.6327
info@valdavid.com

BIBLIOTHÈQUE
1355, rue de l'Académie, Val-David
Tél. : 819.322.2900 poste 233
Télé. : 819.322.6327
bibliotheque@valdavid.com

BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE
2525, rue de l'Église, Val-David
Tél. : 819.322.2900 poste 235
Télé. : 819.322.3204
tourisme@valdavid.com

Rédaction :
Suzanne Gohier



Suite au verso

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SORTIES secondaires

Balcons, galeries, patios et terrasses sont souvent les sorties secondaires d'une résidence. L'accumulation de neige à ces endroits peut nuire à l'évacuation en cas d'incendie. Il est important de les dégager et de nettoyer



régulièrement les trottoirs et allées d'accès à ceux-ci.

Et quand les premiers rayons du soleil printanier arriveront, vous pourrez vous y installer parce qu'ils auront rapidement séché! Petit bonheur garanti!

AU COIN DU feu



Avant de faire votre premier feu de foyer, avez-vous pensé à faire ramoner votre cheminée? La réglementation en vigueur exige le ramonage des cheminées une fois par année*, mais si vous utilisez souvent votre foyer ou votre poêle, il faudrait songer à le faire deux fois par année.

Préférez le bois sec au bois humide, car il laisse moins de dépôt (créosote) sur les parois de la cheminée.

* Un reçu attestant le ramonage effectué par un ramoneur ou une déclaration assermentée du propriétaire doit être transmis au directeur du service de Sécurité incendie dans les trente (30) jours du ramonage, au plus tard le 31 décembre de chaque année. Cette responsabilité incombe au propriétaire du bâtiment. (Règlement 622 - Article 4.2.7)



Un comité actif = Un bilan positif

Depuis que l'idée a germé en 2003, les choses se sont activées et enchaînées...

2004 -

- Adhésion au Réseau québécois des Villes et Villages en santé
- Nomination d'une coordonnatrice
- Consultation des citoyens sur leur vision de Val-David et des défis à relever

2005 -

- Formation du comité Val-David en santé
- Tenue de rencontres avec les acteurs du milieu

En mettant en lien les organismes communautaires, les écoles, la Municipalité, on pourrait créer des environnements favorables à la santé...

2007 -

- Adhésion de Val-David au Programme 0-5-30
- Étude sur le profil de la communauté en matière de saines habitudes de vie (collaboration Direction de la santé publique des Laurentides, partenaires et acteurs du milieu)
- Élaboration et adoption d'un plan d'action sur 3 ans
- Sondage sur les habitudes de déplacements des citoyens
- Préparation d'un plan d'action visant à soutenir les citoyens dans la pratique d'activité physique et dans leurs habitudes de déplacements
- Compilation de constats pour la mise en place d'une campagne de sensibilisation à la sécurité routière

Des actions concrètes sont posées, valorisant la saine alimentation, l'exercice physique et la

cessation du tabac en mettant à profit la participation des services municipaux, des groupes communautaires, des écoles et du CPE...

2010 -

- Lancement de la Campagne de sensibilisation à la sécurité routière
- Évaluation des comportements des piétons, cyclistes et automobilistes
- Activités de sensibilisation durant l'été et jusqu'à la rentrée des classes
- Participation de Val-David en santé au projet de recherche sur le développement durable des communautés de la MRC des Laurentides. (collaboration Direction de la santé publique, CRÉ, Conseil de développement social, MRC et CSSS)

De façon concertée et bien organisée, rien n'est plus révélateur que de « se regarder aller » pour prendre conscience de nos comportements. Et puis, collectivement, on travaille ensuite à les améliorer...

Au programme de 2011 -

- Évaluation des comportements (suivi de la Campagne de sensibilisation à la sécurité routière)
- Projet de cuisine collective

Si la sécurité routière a été l'élément phare de 2010, l'alimentation pourrait bien être celui de 2011. Tous les secteurs de notre vie contiennent des éléments qui ont un impact sur notre santé. Même abordés un par un, ils doivent être traités comme faisant partie d'un tout puisqu'ils sont inextricablement reliés.

Votre comité Val-David en santé est là **POUR VOUS** et veut agir **AVEC VOUS**.

LOISIRS ET CULTURE

PROGRAMME de hockey



Le programme de hockey extérieur récréatif est de retour à compter de janvier.

L'encadrement professionnel permet aux enfants de développer leurs habiletés telles que le maniement du bâton, le coup de patin, la coopération et les jeux d'équipe. Le tout basé sur le plaisir de jouer et spécialement conçu pour les jeunes garçons et filles de 8 à 14 ans.

Inscription du 1er au 17 décembre à la mairie, durant les heures normales d'ouverture (L-V, 8h30-16h30, fermé entre 12h et 13h).

Information complète sur les heures de pratique et des matchs et sur l'équipement obligatoire sur www.valdavid.com.

GRAND PRIX Municipalité

C'est avec fierté que notre mairesse a reçu au nom de tous, le 4 novembre dernier, le *Grand Prix Municipalité* remis par le *Conseil de la culture des Laurentides*. Il s'agit d'une reconnaissance importante pour le soutien exemplaire de la Municipalité aux arts et à la culture dans la communauté. Val-David avait déjà, en 1995, reçu un prix dans la catégorie *Organisation municipale*.



Photo: Lucien Lisabelle

René Derouin, Denis Charlebois, Nicole Davidson, Alain-Marie Tremblay et Barbara Strachan

Au cours de cette soirée, monsieur René Derouin a reçu le prix *Les Grands Soleils*, remis au 5 ans seulement. Kinya Ishikawa s'était également mérité ce même prix en 2002 à titre de personnalité marquante du paysage culturel des Laurentides.

Enfin, monsieur Alain-Marie Tremblay a reçu pour sa part le *Prix à la création artistique* pour la région des Laurentides.

Rappelons que d'autres artistes ou organismes culturels de Val-David se sont illustrés au fil des ans à ces *Grands Prix de la culture des Laurentides*. Jocelyne Aird-Bélanger en 1993 et 2002, le Centre culturel et communautaire de Val-David en 1999, Bonnie Baxter en 2005 et Pierre Leblanc en 1999 et 2008 ont reçu différents prix dans diverses catégories. De plus, René Derouin avait déjà été honoré en 1992 et 1999 ainsi que Kinya Ishikawa en 1995.

AVANT D'ALLER au lit

D'année en année, *l'Heure du conte en pyjama* est toujours aussi populaire. Une belle façon pour vos tout-petits d'aborder ces moments magiques de l'année.



le vendredi 17 décembre à 19 h, apportez un coussin pour plus de confort. Biscuits et verres de lait servis sur place avant d'aller faire dodo.

COMMUNAUTAIRE

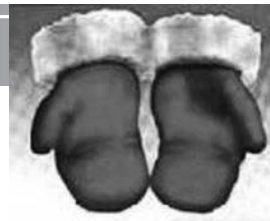
L'HEURE DU partage

On dit que les personnes dans le besoin passent souvent inaperçues. Pourtant, cette situation frappe de plus en plus autour de nous.

Le comptoir alimentaire de Val-David est là pour leur venir en aide et vous offre l'occasion de participer à ce grand geste d'amour. Soyez généreux lors de la **guignolée, les 9, 10 et 11 décembre** à l'entrée du

Marché Métro Dufresne.

Des denrées non périssables sont aussi recueillies dans les deux écoles de Val-David jusqu'au 10 décembre.



RAPPORT DE LA MAIRESSE sur la situation financière de la Municipalité du Village de Val-David ANNÉE 2010

Il me fait plaisir, à titre de mairesse de Val-David, de vous livrer le présent rapport sur la situation financière de notre Municipalité.

Je vous soumetts donc le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2009, les indications préliminaires pour l'exercice en cours (2010) ainsi que les orientations pour le prochain budget de l'année 2011.

Exercice financier 2009

Le vérificateur externe de la Municipalité, la firme Amyot Gélinas, confirme, dans son rapport en date du 19 mars 2010, que les états financiers présentent fidèlement à tous égards la situation financière du Village de Val-David au 31 décembre 2009.

Les recettes totales s'élèvent à 7 621 754 \$ et les dépenses de fonctionnement à 6 932 079 \$, pour un excédent de 689 675 \$. Nous devons soustraire de ce surplus un montant de 672 345 \$ constitué du remboursement en capital, des dépenses en immobilisation, ainsi que des affectations aux activités financières. L'année 2009 s'est donc terminée par un excédent des revenus sur les dépenses prévus au budget 2009 (6 130 779 \$) de l'ordre de 0,28 %, soit 17 330 \$. Le **surplus accumulé non affecté** au 31 décembre 2009 est de **107 612 \$**.

Exercice en cours 2010

Le budget pour l'année 2010, incluant les redevances à la Sûreté du Québec pour un montant de 773 776 \$, prévoyait des dépenses égales aux revenus de 6 366 097 \$.

À partir de l'état des activités financières pour la période se terminant le 31 octobre 2010, il nous est possible de croire que nous obtiendrons l'équilibre budgétaire.

Cet équilibre s'explique en partie par un ensemble de mesures de redressement, dont plusieurs compressions et réaffectations en cours d'exercice.

Au cours de 2010, en plus des opérations courantes, la Municipalité a adopté les règlements d'emprunts suivants :

- **Règlement 632** pour les travaux requis pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout rue de l'Église (coin Ste-Olive) (280 000 \$);
- **Règlement 635** pour l'exécution de travaux d'amélioration du réseau d'aqueduc dans le secteur Air-Pur (735 000\$ compensés en partie par une subvention de 562 500 \$);
- **Règlement 636** (dit parapluie) pour des dépenses en immobilisation, essentiellement pour des travaux d'entretien et d'amélioration des immeubles et terrains municipaux (100 000 \$);
- **Règlement 637** pour des travaux d'amélioration du réseau d'aqueduc dans les rues Sainte-Olive, Jean-Baptiste-Dufresne et Saint-Joseph (1 290 000 \$ compensés en partie par une subvention de 565 230 \$);
- **Règlement 641** pour l'achat d'équipements de protection individuelle et d'outils pour le service de Sécurité incendie (200 000 \$).

Je suis très fière de vous énumérer les réalisations de ce conseil qui vient à peine de fêter sa première année.

Au chapitre de la gestion financière

- Une série de mesures ont été mises en place pour assurer une gestion plus serrée des ressources financières.
- À partir de l'inventaire récent des bâtiments, de leur contenu, de la flotte de véhicules et des équipements divers et de l'évaluation qui en sera faite, nous aurons désormais un portrait exact du patrimoine municipal, ce qui en facilitera l'entretien et le remplacement. Les couvertures d'assurances seront également ajustées en conséquence.

Au chapitre de la culture

- Notre soutien logistique et financier continue d'aller aux événements majeurs, tels *1001 Pots*, *les Marchés* et la *Fondation Derouin*, mais aussi aux espaces dédiés comme *l'Atelier de l'île*, *Espace Kao* et *LézArts loco* et aux événements ponctuels initiés par des tiers, tel *Les Ponts vibrants*.
- Le projet d'agrandissement de la bibliothèque déposé à Québec n'attend plus qu'une réponse favorable.
- L'hypothèque du bâtiment qui abrite le *Centre d'exposition de Val-David* a été prise en charge et nous continuons d'appuyer les démarches pour l'obtention du statut d'institution muséale reconnue par le ministère de la Culture.
- Durant l'été, les visites d'ateliers d'artistes, sous le parrainage de

restaurateurs locaux, ont connu un franc succès.

- Avec une première fête roumaine cet été, nous espérons continuer d'afficher notre ouverture envers les diverses communautés culturelles présentes à Val-David.
- Depuis les *Journées de la culture* de cette année, la salle communautaire de l'église offre un lieu d'exposition complémentaire pour les arts visuels.
- Et, dans le cadre des *Grands prix de la culture des Laurentides 2010*, nous nous sommes mérité le *Grand Prix Municipalité* pour notre soutien exemplaire aux arts visuels et aux métiers d'arts.

Au chapitre du plein air, sport, loisir, parc régional et tourisme

- Dans un réaménagement des ressources, une responsable des activités récréatives et événements a été embauchée, permettant de confier la responsabilité des services d'accueil Tourisme et parc régional à la directrice Loisirs et culture.
- Le parc du lac Paquin a été doté d'équipements récréatifs adéquats et le chalet a fait l'objet de rénovations majeures.
- Avec le succès de fréquentation qu'on connaît, nous ne pouvons que nous féliciter de la prise en charge de la gestion des activités estivales au parc régional et de l'entente qui règne au sein du comité conjoint Val-David-Val-Morin.
- Deux bâtiments accessoires à l'entrée du parc régional ont été construits pour abriter et protéger les équipements et servir de salle de premiers soins et de vestiaire au personnel d'entretien. L'espace ainsi libéré à l'intérieur du chalet d'accueil profitera aux usagers du parc.
- Dans le cadre d'un partenariat avec la compagnie Merrell, deux refuges pour randonneurs et skieurs ont été construits en forêt.
- Nous disposons maintenant d'un deuxième véhicule tout terrain et d'un nouveau traceur pour les pistes de ski de fond.
- Des panneaux d'accueil plus grands et plus visibles ont été installés aux entrées nord et sud de Val-David sur la route 117.
- De juin à octobre, les visiteurs et plusieurs citoyens ont été nombreux à participer au rallye *À la découverte de Val-David*.

Au chapitre du communautaire et des jeunes

- Le comité provisoire du *Havre de Val-David* a tenu des séances d'information avant de compléter et de déposer son dossier à Québec.
- Les démarches d'acquisition de l'église se poursuivent et devraient se conclure d'ici quelques mois.
- L'enthousiasme des jeunes qui participent à l'organisation des événements populaires, tels la St-Jean, l'Halloween et la fête de Noël, est un bel exemple de ce que nous voulons continuer à encourager.
- Pour eux d'ailleurs, nous avons financé cet été la présence d'un animateur supplémentaire chez *Cri du cœur*.

Au chapitre de l'environnement

- L'embauche temporaire d'une personne-ressource pendant six mois a permis de concrétiser largement le programme d'accompagnement des citoyens pour la revégétalisation des berges initié en 2009.
- Des alarmes installées à nos trois stations d'égouts permettront des interventions plus rapides et mieux ciblées au moindre problème.

Au chapitre des infrastructures, bâtiments et équipements

- Le plan directeur d'aqueduc élaboré cette année permettra de mieux planifier nos besoins futurs en eau potable. Un processus d'exploration de nouvelles sources est déjà enclenché.
- La pompe du puits Chicoine qui datait de 1972 a été remplacée en même temps que la restauration majeure du puits.
- Pour une meilleure desserte du secteur, le poste de suppression a été refait en même temps que le remplacement des conduites d'aqueduc sur le chemin de l'Air-Pur.
- Profitant des travaux de remplacement du ponceau sur la rue de l'Église, nous sommes à compléter les travaux d'amélioration du réseau d'aqueduc et d'égout sur le nouveau ponceau.
- Les opérations de remplacement de conduites d'aqueduc se poursuivent actuellement sur les rues Jean-Baptiste-Dufresne, Saint-Joseph et Sainte-Olive.
- Le règlement d'emprunt dit « parapluie » mentionné plus haut a servi, entre autres, à l'installation d'un nouveau système de classement à la mairie, à la réfection des toits de l'église, de la mairie, du pavillon Normand-Dufresne et de la Maison du village et au rafraîchissement de la peinture extérieure de cette dernière.
- L'aménagement du local du comptoir alimentaire au sous-sol de l'ancien presbytère a été complété en même temps que la réfection de la fenestration du bâtiment.
- Les abris bus sur la 117 enfin en place semblent très appréciés.
- L'abri érigé sur l'ancienne plate-forme du parc des Amoureux

couronne magnifiquement l'endroit. L'aménagement paysager y sera complété au printemps.

Au chapitre de l'urbanisme

- Après consultation auprès des principaux intéressés, la révision de plusieurs règlements d'urbanisme aura permis d'éliminer un bon nombre d'irritants, en particulier pour les commerçants de la route 117.
- Les changements auront aussi pour effet d'éviter un certain nombre de demandes de dérogations mineures dont le tarif a de plus été révisé à la baisse.
- Les frais de permis pour abattages d'arbres morts ou malades ont été éliminés, même si l'obtention d'un permis demeure nécessaire.

Enfin, au chapitre de la sécurité

- Le comité *Val-David en santé* a mené cet été une magnifique campagne de sensibilisation sur la sécurité à pied, à vélo et en auto. Nous observons déjà une meilleure cohabitation.
- La *Politique de gestion de la vitesse excessive* et l'acquisition d'un radar complètent cette démarche.
- Avec la création d'un poste d'adjoint à la sécurité publique, combiné à celui de directeur du service de Sécurité incendie, nous nous sommes donné les moyens de parfaire notre plan des mesures d'urgence et de poursuivre divers programmes de prévention. Un nouveau véhicule est à la disposition du service.
- Nous disposons maintenant d'équipements de protection personnelle et d'outils adéquats pour les pompiers.

Orientations 2011

2011 sera une année résolument tournée vers l'avenir.

La collaboration intermunicipale sera notre plus bel exemple de développement durable, que ce soit dans la gestion du parc régional, dans un service de cueillette des matières résiduelles ou dans l'offre de services communautaires et de loisirs.

Liste des contrats de 25 000 \$ et plus

Conformément aux dispositions du Code municipal, je dépose la liste des contrats de plus de 25 000 \$ accordés par la Municipalité au cours de l'année 2010. Cette liste est disponible pour consultation au bureau municipal.

Traitement des élus

Voici, tel que prévu à la *Loi sur le traitement des élus municipaux* les détails de la rémunération des membres du Conseil:

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION NON IMPOSABLE	TOTAL
Maire	15 507 \$/an	7 853 \$/an	23 560 \$/an
Conseiller	5 236 \$/an	2 618 \$/an	7 854 \$/an
Prime au maire suppléant	268 \$/mois		

De plus, le représentant de la Municipalité reçoit de la MRC des Laurentides une rémunération mensuelle de 128,05 \$, plus 109,79 \$ par présence aux séances du Conseil des maires.

Sommaire des indicateurs de gestion - 2009

Le sommaire des indicateurs de gestion pour l'année 2009 est disponible au bureau municipal pour consultation.

Budget 2011

Un projet de budget 2011 vous sera présenté ce soir. Vous pourrez en prendre connaissance en prévision des assemblées plénières qui se tiendront sur le sujet avant que le budget final ne soit adopté en assemblée extraordinaire le 21 décembre 2010 à 19h30, à la salle communautaire de l'église, au 2490, rue de l'Église à Val-David.

Nicole Davidson
Mairesse